

# DES ÉTUDIANTS remplacent des profs

En cette fin d'année scolaire, certaines écoles sont obligées de faire preuve d'imagination face à la pénurie d'enseignants

► À quelques semaines de la fin de l'année scolaire, certaines écoles sont obligées de faire preuve d'inventivité pour pallier la pénurie de professeurs. Un parent d'une école primaire de la province de Namur nous a rapporté qu'une étudiante remplaçait depuis une dizaine de jours l'instituteur de son enfant. Un témoignage corroboré par celui d'un directeur d'école de la province du Luxembourg en contact avec beaucoup de directions.

Une situation qui n'est normalement pas autorisée, car les décrets prévoient qu'il faut détenir un diplôme pour enseigner, mais qui ne serait pas si étonnante au regard du désarroi de nombreuses directions d'école face à la pénurie, explique Fanny Constant, secrétaire générale du Conseil de l'enseignement des communes et des provinces (CECP).

*"Il faut qu'une école s'adresse à la chambre de la pénurie pour faire valider le profil du remplaçant, mais la pénurie est devenue si importante que le rôle de filtre est inopérant dans les faits. On ne peut pas vraiment dire qu'il y a de nombreux candidats refusés sur base d'un titre."*

De son côté, le patron de la CGSP-enseignement, Joseph Thonon, explique ne pas avoir de retours concrets du terrain, mais parfois certains bruits selon lesquels des parents seraient amenés à faire un remplacement. *"Ce sont des bruits. On n'a pas beaucoup de retours. En fait, ce n'est pas autorisé."*

Mais des étudiants non diplômés amenés à remplacer au pied levé un enseignant, le directeur de l'école de Hollogne, à Marchen-Famenne, Jean-Marie Lobet, confirme que c'est bien une réalité. L'homme, qui est également coordinateur de la commission de travail des évaluations en pro-

vince du Luxembourg, qui réunit 98 directions d'école, précise qu'il s'exprime à titre personnel.

*“Ce n'est pas arrivé dans mon école mais je sais que cela s'est déjà produit. Pour les rémunérer, il existe la technique du volontariat, puisque la Communauté française ne les paiera pas. De nombreuses directions ne savent plus quoi faire. Je connais des directeurs qui ont repris des classes de maternelle.”*

**DE SON CÔTÉ**, Fanny Constant déplore l'absence de réelles mesures structurelles pour résorber la pénurie des profs. Le cabinet de la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyngs (CDH) était injoignable jeudi pour un commentaire.

**J. Th.**